

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOILE DES CÔTES D'ARMOR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
PLOUFRAGAN LE 02 FEVRIER 2019



Rapport Moral du président

Bonjour à toutes et à tous,

Comme le stipulent nos statuts, notre assemblée générale ordinaire se doit de commencer par le **rapport moral** du président. Sorte de « discours » de politique générale du CDV, cet exercice est cette année à double entrée. Nous sommes à mi-mandat, au milieu du gué en quelque sorte, il nous appartient donc aujourd'hui d'avoir un regard sur la première moitié de celui-ci, mais également d'imaginer ce que nous allons avoir à mettre en place dans les deux années à venir...

Notre équipe est donc en place depuis deux ans. Deux années bien remplies au cours desquelles de nombreux dossiers importants ont dû être abordés :

- **La mise ne place de la loi NOTRE** et ses conséquences sur les territoires ont donné lieu à de nombreux échanges autour de la prise de compétence « nautisme » adossée ou non au « sport » ou à la « jeunesse ». Certains territoires ont mis un dispositif en place, d'autres ont fait le choix de laisser cette compétence aux communes, d'autres enfin sont toujours en réflexion sur le sujet. Dans les six EPCI contactés nous avons rencontré les élus et les techniciens, toujours après avoir échangé avec les clubs sur leurs projets ou problématiques. Ce dossier nous occupera encore sans aucun doute durant la suite du mandat.
- **Le dossier des EFV bretonnes dans leur relation avec les instances fédérales** nous a également beaucoup occupé et, même si notre département est moins directement concerné que certains de nos voisins, ceci continue de susciter des inquiétudes dans le réseau costarmoricaïn. La FFV et la ligue ont mis en place une expérimentation en Bretagne à travers le « **Collectif Economique, Social et Environnemental** » (CESE) dont l'objet est la meilleure prise en compte de la participation des clubs aux décisions les concernant. Ce collectif est maintenant dans sa phase opérationnelle. Nous y avons pris notre juste place et ce jusqu'à la fin 2019. Certaines questions restent cependant en suspens, j'y reviendrai plus tard dans ce rapport.
- **La fermeture du CDVH fin 2016**, sa liquidation et la reprise d'une partie des actifs, la relance de la pratique à travers l'écriture, la diffusion, la mise en place de nouveaux projets dans nos clubs ou nos bassins étaient autant d'objectifs bien ambitieux à atteindre. Au moment où j'écris ces lignes, nous avons pu redéployer trois bassins de pratique, et ce grâce à l'énergie mise en place par nos clubs et aux aides financières que nous leur apportons à travers les fonds récupérés ou à ceux dont le conseil départemental nous a dotés. Là encore, rien n'est acquis, il nous faudra faire preuve de persévérance dans les années à venir pour continuer d'asseoir cette activité importante pour nos jeunes et moins jeunes.
- **Les trois belles années de la coupe de Bretagne des clubs**, coupe de Bretagne qui a connu des records de participation au fil des trois années que nous avons vécues en baie de St-Brieuc resteront inscrites dans son histoire comme parmi les plus belles réussites de leur existence. Merci encore tant aux clubs qu'aux partenaires institutionnels ou non qui ont permis d'animer ce magnifique plan d'eau.

Animer, c'est bien là l'objet de notre comité, animer à la fois sur le plan sportif compétitif ou non, sur le plan économique, sur le plan relationnel notamment institutionnel, mais travailler en même temps à maintenir les Côtes d'Armor dans les départements qui comptent au plan régional et national.

Afin d'affiner les résultats des travaux des différentes commissions, je vais maintenant demander aux responsables de celles-ci de présenter les grandes lignes de leur travail :

- Commission sportive : Ronan LE GOFF
- Commission habitable : Pierre LE BOUCHER
- Commission arbitrage : Annick MARTIN
- Commission Voile à l'école : Hervé NIVET
- Commission Vie des clubs, développement, formation : Yvon FURET

Comme vous avez pu le constater au fil des rapports des commissions, le travail mené par nos équipes tant de bénévoles que de salariés s'inscrit sur la durée dans la conduite des dossiers. Dans mon propos introductif, j'aurais également pu vous parler **de formation, de voile scolaire ou de championnats ou encore des actions d'animation des bassins en voile légère ou en habitable**. Toutes ces actions au bénéfice des pratiquants, des adhérents, certains diraient plutôt clients, d'autres stagiaires, forment le cœur de notre implication.

Je vous disais tout à l'heure être au milieu du gué car en milieu de mandat. Il nous reste en effet un certain nombre de sujets à travailler qui, pour certains, sont autant de préoccupations à venir....

- **L'évolution de la loi sur le sport et par là même du mode de gouvernance du sport en France en est la première.** La future **Agence Nationale du Sport**, si dans son organisation prévisionnelle telle que nous l'a présenté le président du CNOSF lors du congrès de présidents de CDV le 19 janvier à Martigues paraît aller vers une meilleure organisation, de nombreuses questions sont encore sans réponses notamment au niveau du sport pour tous et dans son organisation régionale. La première d'entre elles consiste en la **disparition du CNDS dès 2019....**
- **L'évolution nécessaire de nos licences FFVoile**, sujet sensible que j'évoquais au sujet des EFV en début de rapport et sur lequel la fédération avance à petits voiles à très petits pas. Les différentes conversations recueillies au fil des assemblées générales des clubs tournent souvent autour de l'inadéquation de certains titres (passeport, licence temporaire...), mais aussi autour de la rémunération des prescripteurs que sont les clubs. Il s'agit là d'un enjeu majeur en matière de développement de notre sport.

Enfin et pour conclure, je le dis chaque année, mais je crois qu'il faut le dire chaque année, nous évoluons dans un contexte relationnel de confiance. **Confiance** entre le CDV et ses partenaires fédéraux ou non au plan régional et national, **confiance** envers les partenaires institutionnels au premier duquel le département, **confiance** encore envers nos partenaires privés toujours réceptifs à nos projets, **confiance** enfin envers les acteurs que sont les clubs, leurs professionnels et surtout leurs bénévoles qui constituent le fondement de notre engagement.

Je vais enfin comme chaque année remercier l'équipe des professionnels du CDV qui travaillent à l'année sans relâche sur l'ensemble des dossiers du nautisme costarmoricaïn, **nautisme costarmoricaïn qui a encore connu une très belle année 2018, tant en chiffre d'affaire dans nos centres nautiques qu'en résultats sportifs ou en nombre de licences toutes catégories confondues...**

Pierre LE BOUCHER

Conseil d'administration 2018

Fonction	Représentant	Nom	Club
Président	Association	LE BOUCHER PIERRE	Loguivy Canot Club
Vice Président	Association	GUEUTIER PIERRE	A N Port Blanc
Trésorier	Association	LE SEC'H DANIELLE	Loguivy Canot Club
Secrétaire	Association	BOIRON LAYUS BENEDICTE	EV Trébeurden
Administrateur	Association	AVELINE DIDIER	CN St Cast
Administrateur	Association	BERNARD PIERRE YVES	Loguivy CC
Administrateur	Association	BLANCHOT ERIC	SN St Quay Portrieux
Administrateur	Association	COLIN YANN	SR Perros
Administrateur	Association	COUDRAY FRANCOIS	SN St Quay Portrieux
Administrateur	Association	COULON ERIC	CN Trégastel
Administrateur	Association	DECLOCHEZ ALAIN	SR Perros
Administrateur	Association	DIACONO EDWIGE	CN Plérin
Administrateur	Association	FAUTRAT ARNAUD	CN St Cast
Administrateur	Association	LAURENCE CHRISTOPHE	SN St Quay Portrieux
Administrateur	<i>Etablissement</i>	LE GOFF RONAN	Pôle Nautique Sud Goëlo
Administrateur	<i>Etablissement</i>	MARTIN ANNICK	LMD CN Pleneuf
Administrateur	<i>Etablissement</i>	NIVET HERVE	C N Port Blanc
Administrateur	Association	PINSON MICHEL	C N Lancieux
Administrateur	<i>Etablissement</i>	SATIN YVES	Pôle Nautique Sud Goëlo

Commission sportive

Correspondants

Elus :

Ronan Le Goff

Technicien :

Yvon Furet

Equipe Technique départementale

35 entraîneurs ont participé à l'encadrement des stages départementaux et au suivi des régates

Entraîneurs de clubs :

Les professionnels et bénévoles des centres nautiques impliqués sur le sportif

Chiffres clés

Pratique

compétitive :

42 opti **D3**
38 opti **D2**
63 pav **D2**
18 laser **D2**
123 der **D2** (Tvl)
43cata **D2** (Tvl)
83 **hab TH**(bateaux)
152 **D1 VL**
210 **hab D1**(coureurs)

11 Sportifs de Haut Niveau

3 seniors
1 élite
1 relève
6 espoirs

Marine Riou

3^{ème}

Championnat du monde Jeunes en 470, année 2018.

Le contexte :

Le nombre de licences compétition jeunes et adultes est en légère baisse par rapport à 2017 (2094 en 2018 contre 2129 en 2017) donc une pratique départementale toujours aussi importante et un effectif sur le premier niveau qui se stabilise après une importante baisse. 2018 est également une belle année sur les championnats de France avec beaucoup de finalistes et un coureur sur le podium en planche à voile. Dans la continuité, les bateaux Ailes Marines ont encore été nombreux à participer aux championnats de France en enregistrant des très bons résultats. Les figaros ont aussi été à la fête en baie de Saint-Brieuc en 2018 avec la victoire d'étape d'un costarmoricain issu de la filière voile légère du 22. Cependant des difficultés persistent toujours dans les clubs en termes d'encadrement sportif malgré une dynamique d'entraîneurs départementaux qui reste stable et un partenariat entre les clubs qui se pérennise.

Bilan saison 2018 :

2018 est encore une belle année sportive pour le cdv 22 avec 8 coureurs finalistes aux championnats de France mais qui ont subi la dure loi des finales ! Un beau podium sauve ce bilan grâce à Victor Gaubert en planche à voile. Dans leur sillage, au niveau régional et national, la représentation des bateaux Ailes Marines a encore été très bonne. En optimist, la délégation Costarmoricaine au championnat de France a bien représenté le département. En laser, une majorité des coureurs dotés d'un bateau Ailes Marines se sont qualifiés au championnat de France. En ce qui concerne la pratique départementale, la dynamique reste bonne en optimist, en légère baisse en laser.

Le 420 est lui aussi en perte de vitesse mais c'est malheureusement un constat national. Heureusement Le double minime pointe le bout de non nez avec l'affirmation du Feva en bateau référence dans cette catégorie et un bon dynamisme costarmoricain qui s'affirme sur cette filière. En planche à voile on constate une stabilité de la pratique compétitive tout en remarquant le développement de la pratique en loisir.

2018 c'est aussi la belle relance de l'open 5.7 dans le département avec 4 bateaux (dont 3 du cdv) qui s'entraînent désormais ensemble. Ils sont issus de 3 clubs du département. Ce dynamisme devrait relancer ainsi cette filière !

Les stages départementaux sont toujours aussi fréquentés à tous les niveaux.

La pratique féminine reste plutôt bonne en Côtes d'Armor contrairement au reste de la Bretagne où on note une baisse.

L'animation sportive départementale qui s'appuie sur les Trophées reste toujours aussi importante et dynamique sur toute l'année, avec une fréquentation plus légère sur le printemps. (Dériveur et cata). Ces circuits sportifs offrent toujours une grande souplesse grâce à l'inter-série.

Sur le circuit performance l'Equipe Départementale continue de valoriser nos meilleurs compétiteurs espoirs. Elle est constituée des sélectionnés aux différents championnats de France espoirs voile légère et habitable et bénéficie d'un soutien spécifique du Conseil Départemental. Pour les regroupements départementaux le Conseil Départemental cofinance tous les stages au niveau de l'encadrement et des coûts/journées coureurs.

Réflexions et projets :

- Pérenniser le projet Ailes Marines et continuer d'accompagner les jeunes Costarmoricains au plus haut niveau.
- Relancer la formation d'entraîneurs au sein du département afin de redynamiser les clubs et reformer une cohésion départementale.
- soutenir la dynamique open 5.7 qui émerge.
- Promouvoir les trophées départementaux voile légère et habitable.
- Soutenir la filière d'accès au haut niveau au travers de l'Equipe Départementale et des structures d'entraînement.

Commission habitable

Correspondants

Elus : Pierre LE BOUCHER

Technicien : Yvon Furet

Commission

Ouverte à tous, élus et techniciens des clubs.

Chiffres clés

Championnat D1

142 Coureurs classés au championnat de Bretagne.

	2017	2018
HN	52	131
IRC	26	17
Monotype	51	58
Open 5.7	13	4

20 clubs représentés

Trophée Habitable CCI 22

83 bateaux classés
415 équipiers concernés
12 clubs représentés
21 régates
10 ports partenaires

Vainqueurs bassins :

Paimpol-Brehat

-GCourse : Jérôme Pierre
-Course : Alan Richard

Trégor

-GCourse : Frédéric Nadaud
-Course : Hervé Madec

Baie de St Brieuc

-GCourse : Grégoire Andrieux
-Course : Christophe Michaut

Côte d'émeraude - Rance

-GCourse : Luc Legrand
-Course : Bertrand Meheus

Vainqueur SCRATCH :

-GCourse : Frédéric Nadaud
-Course : Hervé Madec

Vainqueur Coupe Dept :

-Arnaud Barral

Les principaux résultats nationaux ou internationaux

Volvo Ocean Race :

3^{ème} Thomas Rouxel

Route du Rhum :

Série Multi 50

3^{ème} Thibaut Vauchel Camus

Série Imoca,

2^{ème} Yann Elies

Série Class 40

32^{ème} Jean Marie Loirat

Solitaire du Figaro :

2^{ème} Anthony Marchand

Championnat France Élite

course au large :

2^{ème} Anthony Marchand

Le contexte :

- Evolution constante à la baisse du nombre de bateaux dans les régates d'animation de bassin.
- Concrétisation des premiers projets liés au plan habitable jeunes.
- Attente de décisions nationales sur les licences.

Bilan saison 2018 :

Les championnats et trophées :

Tout en maintenant l'organisation des trophées départementaux en quatre bassins, la commission habitable a mis en place un système de valorisation des bateaux qui se déplacent en créant d'une part une coupe départementale disputée en monotypie après sélection sur une régates par bassin ouverte à tous les bateaux et d'autre part en établissant un classement « scratch » départemental à partir des 10 meilleurs résultats de chaque bateau.

La communication liée à cette nouvelle organisation devra être améliorée pour l'année à venir.

Le projet habitable « jeunes » :

Les premières actions concrètes liées au plan que nous avons mis en place ont été les suivantes :

- Aide à l'achat de deux J80 dans le bassin Trégorrois sous l'impulsion de l'UNCGR avec l'engagement de la Société des régates de Perros et du CN Trégastel.
- Mise en place d'une activité pour 18 étudiants du bassin lannionnais sur ces bateaux avec encadrement alterné des autres clubs
- Relance d'une pratique en OPEN 5.7 en baie de St-Brieuc sous l'impulsion du Pôle nautique (2bateaux) et avec l'engagement du YCVA et du LCC (un bateau chacun).

Réflexions et projets 2019 :

Les deux J80 du CDV sont de nouveaux disponibles, les deux équipages ayant cessé leurs activités compétitives. Un appel à projets est donc en cours pour la saison 2019 et éventuellement plus, et ce notamment dans la perspective de l'euro de la classe prévu à ST-CAST en 2020.

Le sujet de l'évolution des titres et licences fédérales notamment sur la pratique « loisirs » et « animation » est très souvent à l'ordre du jour des discussions de la commission. Les membres du groupe national qui y travaillent sont actuellement sans nouvelle sur les évolutions possibles. Il y va de l'avenir de ces pratiques dans nos territoires....

Chiffres clés et palmarès sportifs

Chiffres clés

Compétitions Voile légère

- 152 Coureurs D1
- 285 Coureurs D2
- 042 Coureurs D3

Championnat de Bretagne Habitable :

- 131 Coureurs HN
- 017 Coureurs IRC
- 058 Coureurs Monotype
- 04 Coureurs open 5.7

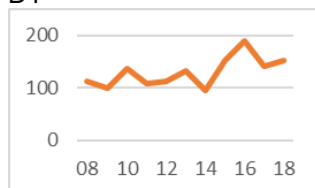
Régates

Trophée Voile Légère
10 Régates et 166 coureurs

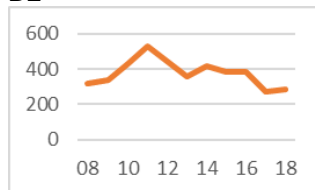
Trophée Voile Habitable
20 Courses et 83 bateaux

Effectifs coureurs VL

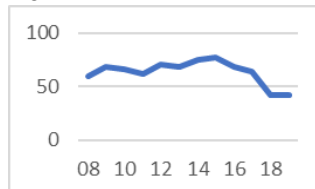
D1



D2



D3



Championnat du Monde

RSX H : 16^{ème} Pierre Lecoq

470 Féminin Jeunes : 3^{ème} Marine Riou, 16^{ème} Julia Colombe

49 FX : 44^{ème} Julie Bossard

Laser Standard : 93^{ème} Loïc Queyroux

J80 : 14^{ème} Maxime Rousseaux – Alexis Aveline - Julie Richeux – Nicolas Richard – Ronan Hamon, 16^{ème} Mathieu Layus- Capucine Vitel – Remy Dupont - Theo Carayon – Erwan Lucas

Coupe du Monde

RSX H : 1^{er} Pierre Lecoq

Championnat d'Europe

470 Féminin Jeunes : 3^{ème} Marine Riou, 12^{ème} Julia Colombe

Laser Standard : 21^{ème} Mael Garnier, 42^{ème} Loïc Queyroux

Championnat de France

Elite RSX : 1^{er} Pierre Lecoq

Elite 470 F : 4^{ème} Marine Riou, 5^{ème} Julia Colombe

Elite 49er FX : 2^{ème} Julie Bossard

Laser : 4^{ème} Mael Garnier

Championnat de France Monotype Habitable (GPEN)

J80 : 7^{ème} Maxime Rousseaux, 14^{ème} Corentin Kieffer, 21^{ème} Pierre Briend, 35^{ème} Joran Le Brument

Open 5.7 : 1^{ère} Romane Malédant, 3^{ème} Amaury Le Cam, 14^{ème} Tristan Le Gal

Championnat de France Espoirs Glisse

Open 5.7 : 4^{ème} Amaury Le Cam, 20^{ème} Louis Fournier, 11^{ème} Tristan Le Gal,

PAV BIC : 18^{ème} Alissa Vautrin, 27^{ème} Lena Benslimane

RS:X 8.5 : 18^{ème} Tugdual Rio,

Championnat de France Espoirs Extreme Glisse

PAV RRD 120 : 36^{ème} Victor Bouguyon, 40^{ème} Marin Collet

PAV F31 : 18^{ème} Matéo Prince, 32^{ème} Erwan Berhault, 35^{ème} Antoine Rouxel

Championnat de France Espoirs Solitaire - Equipage

Equipage 420 : 12^{ème} Baptiste Layus, 26^{ème} Victor Le Penven – Iban Cornic,

Equipage 420 Filles : 15^{ème} Sophia kerhervé – Solveig Laurent

Laser Radial G : 7^{ème} Mateo Poudens, 25^{ème} Alexander Lyne, 29^{ème} Leonard Fleury, 46^{ème} Paul Paturel, 58^{ème} Yann arthur Furet

Laser 4.7 Garçons : 27^{ème} Thibault Tabourin, 30^{ème} Romain Gibet

Laser 4.7 Filles : 7^{ème} Klara Letissier, 7^{ème} Caroline Sonnevile

Longtze : 4^{ème} Ronan Hamon

Championnat de France Minimes

Dériveur Solitaire Bug : 4^{ème} Loick Eeman, 18^{ème} Théo Faribault

Dériveur Solitaire Feva : 8^{ème} Maud Desbiolles – Titouan Tassel, 17^{ème} Mateo Maupeu – Briac Le Banner

Optimist Garçon : 23^{ème} Théo Masse, 31^{ème} Titouan Giannantoni, 46^{ème} Mael Cornic, 59^{ème} Titouan Vautrin, 74^{ème} Léandre Le Gal,

Optimist Fille : 26^{ème} Manon Giannantoni, 31^{ème} Margaux Le Gay

Windsurf bic 293 minimes garçons : 3^{ème} Victor Gaubert,

Championnat de Bretagne voile légère 2018

Windsurf bic 293 minimes garçons : 2^{ème} Victor Gaubert

Windsurf bic 293 espoirs filles : 3^{ème} Alissa Vautrin, 6^{ème} Lena Benslimane, 12^{ème} Manon Paturel

Windsurf bic 293 espoirs garçons : 26^{ème} Baptiste Nicol, 27^{ème} Edern Lagadec, 29^{ème} Adam Gevresse

Windsurf Filles : 1^{ère} Marie Gaubert, 2^{ème} Ophelie Ruffaut

Windsurf Hommes : 1^{er} Robin Le Moulec, 2^{ème} Titouan Daoudal, 7^{ème} Louis Villain, 8^{ème} Christophe Dauriac, 9^{ème} Yanis Ruffault, 10^{ème} Tugdual Rio, 11^{ème} Philippe Le Pautremat, 12^{ème} Thierry Ruffault

Windsurf RS X 8.5 garçons : 2^{ème} Tugdual Rio

Raid Planche à voile : 5^{ème} Pierre Mael Riou, 7^{ème} Antonin Poirier, 9^{ème} Gwendal Richard

Foil Windsurf : 9^{ème} Antonin Poirier

Slalom 42 : 3^{ème} Pierre Mael Riou, 4^{ème} Antonin Poirier, 6^{ème} Gwendal Richard, 7^{ème} Pierre Blouin

Slalom F31 : 1^{er} Mateo Prince, 4^{ème} Erwan Berhault, 5^{ème} Antoine Rouxel

Slalom RRD 120 : 5^{ème} Victor Bouguyon, 6^{ème} Marin Collet, 8^{ème} Camille Rotureau, 9^{ème} Titouan Boulanger

Slalom RRD 120 Filles : 8^{ème} Camille Rouault

Vagues espoirs Hommes : 6^{ème} Eliott Hupper

Optimist Garçon : 2^{ème} Titouan Giannantoni, 3^{ème} Teo Masse, 10^{ème} Mael Cornic, 13^{ème} Leandre Le Gal

Optimist fille : 4^{ème} Manon Giannantoni, 6^{ème} Margaux Legay, 10^{ème} Maud Desbiolles.

Flotte collective Dériveur Solitaire : 1^{er} Loick Eeman, 2^{ème} Titouan Vautrin

Laser Standard : 4^{ème} Olivier Rabine., 6^{ème} Quentin Vantroys

Laser 4.7 : 6^{ème} Klara Letissier, 8^{ème} Thibault Tabourin, 12^{ème} Timote Chimienti,

Laser radial : 2^{ème} Mael Garnier, 3^{ème} Mateo Poudens Provost, 5^{ème} Romain Gibet, 6^{ème} Alexander Lyne

Laser radial féminin : 1^{er} Caroline Sonnevill

Flotte collective Dériveur Double : 1^{er} Briac Le Banner-Mateo Maupeu, 2^{ème} Aodran Laurent-Maud Desbiolles,

Dériveur Double : 4^{ème} Victor Le Penven-Iban Cornic, 15^{ème} Quentin D'Herouville-Kyllian Le Quere

420 Féminin : 1^{er} Solveig Laurent-Sophia kerhervé

420 Masculin/mixte : 3^{ème} Victor Le Penven - Iban Cornic, 13^{ème} Quentin D'Herouville-Kyllian Le Quere

Catamarans Raid F18 : 1^{er} Cédric Fleury, 6^{ème} Delphine Fleury, 14^{ème} Simon Troel

Catamarans Raid Flying Boat 1^{er} Francis Ferrari

Championnat de Bretagne voile handisport 2018

Handisport : 7^{ème} Jean luc Mayer

Open : 14^{ème} Jean luc Mayer

Championnat de Bretagne voile habitable 2018

IRC : 1^{er} Samuel Marsaudon, 2^{ème} Eric Brezellec

Open 5.7 : 1^{ère} Romane Malédant, 22^{ème} Stephane Le Tertre

Monotype : 3^{ème} Maxime Rousseau-Julie Richeux, 6^{ème} Yann Pol Hamon,

HN osiris : 21^{ème} Frederic Nadaud, 32^{ème} Francois Le Guern

Course au Large

Volvo Ocean Race : 3^{ème} Thomas Rouxel

Route du Rhum: Class 40 : 32^{ème} Jean Marie Loirat

Imoca : 2^{ème} Yann Elies

Multi 50 : 3^{ème} Thibaul Vauchel Camus

Championnat France Elite Course au large

2^{ème} Anthony Marchand

7^{ème} Ronan Treussard

Solitaire Urqo- Le Figaro

2^{ème} Anthony Marchand

13^{ème} Ronan Treussard

23^{ème} Vincent Biarnes

27^{ème} Frederic Duthil :

UNCL

Championnat Manche ouest en équipage IRC 1 : 9^{ème} N. Svilarich

Commission Arbitrage

Correspondants

Elue :

Annick Martin

Commission :

Patrick Allaire
Sébastien Allard
Didier Aveline
Bertrand Calvarin
Denis Fayein
Gildas Jannin
Yves Laurec
Bénédicte Layus
Pierre Le Boucher
Gilles Martin

Formateurs 2018

Juge :

Bertrand Calvarin
Annick Martin

Comités de course :

Pierre Le Boucher
Olivier Bovyn

Chiffres Clés :

**51 arbitres
certains avec double
qualification**

Comité de course

36 CC dont
5 CC Nationaux
1 CC stagiaire national
2 CC stagiaire régional

Juges

19 dont
1 juge international
2 juges national

jaugeurs

5 dont
2 jaugeur international
1 jaugeur national

Umpires

3 dont
1 umpire international
2 umpires régional

Juges de vague

1 juge de vague régional
2 juges de vague stagiaire

VRC

Régional 1 CC

Commissaires informatique

Tous les bénévoles
préposés au calcul des
résultats avec FREG

Le contexte :

La Commission départementale d'arbitrage se compose de 10 personnes :3 personnes la représentent auprès de la CRA où se retrouvent des membres des autres CDA bretonnes .

Elle travaille en lien avec la CRA , qui elle -même travaille en lien avec la commission centrale d'arbitrage

Actions 2018

Le 12 janvier, 33 arbitres des 2 départements Côtes d'Armor et Ille Vilaine se sont retrouvés à la maison départementale des sports. Les échanges et partage autour de leur expérience ont été très riches. Le compte rendu de cette journée se trouve sur le site de notre CDV .(FREG 2019,DATA SHOM)

En continuité de cette collaboration entre ces 2 départements, une session de formation arbitre a eu lieu les 1er décembre 2018 et le 19 janvier 2019 .

7 personnes se sont retrouvées autour des formateurs des 2 départements .

Bilan Formation

Session 2017/2018 : 10 stagiaires (22/35) : 5 personnes sont allées au bout de la formation, sur les 5 autres 3 sont près du test final avant le stage pratique. (4 désignations stagiaire comité de course dont 2 des Côtes d'Armor)

Nomination arbitre régional : Christelle Simon CC, Pierre Le Floch jury,et François Manneville et Camille Chas CC stagiaire : Bienvenue à ces nouveaux arbitres.

2 nouveaux évaluateurs comité de course régional :Didier aveline et Yves Laurec

Niveau National

Sébastien Allard CC national et Ludwig Reitzer CC national stagiaire,
Patrick Allaire va commencer une formation juge national .

Arbitre de club

Lors de la dernière réunion CRA a été abordée la possibilité de proposer une formation très simplifiée aux arbitres de club .

Désignation des arbitres régionaux sur les régates comme chaque année selon les règles suivantes .

La CCA nomme les arbitres pour les régates de grade 1 à grade 4 .La CRA désigne les arbitres régionaux pour les grades 5A et la CRA Bretagne a délégué aux CDA celles des grades 5B et 5C .

Désignations des arbitres de club

La commission centrale d'arbitrage a modifié la méthode de désignation des arbitres de club :

La Commission Centrale d'Arbitrage a validé la nomination directe de ces arbitres de club par leur président de club respectif pour répondre aux objectifs suivants :

- Fluidifier les nominations et responsabiliser les présidents de club,
- Décharger les présidents de CRA d'une tâche fastidieuse de renouvellement des arbitres de club de sa région chaque début d'année.

La CCA a adressé une lettre explicative à tous les clubs et il est possible de trouver ces informations sur le site FFVoile à la page arbitrage.

<http://espaces.ffvoile.fr/arbitrage/2019/1/9/nominations-des-arbitres-de-club.aspx>

Réflexions et projets

Continuer la collaboration arbitre et entraîneur .

Continuer la collaboration avec la CDA de l'Ille et Vilaine

Proposer une formation simplifiée aux arbitres de club

Commission voile à l'école

Elus :

Hervé Nivet

Techniciens :

Yvon Furet
Anne-Marie Le Buhan
Fred Daniou

Commission

Hervé Nivet
David Révolte, CPD

Les professionnels des centres nautiques selon les groupes de production en cours.

Chiffres clés

ETVD 2018 :

2708 élèves
111 classes
29 rencontres

EVI 2018 :

75 Séances
10 écoles primaires
1 collège
6 sites de pratique



Le contexte :

L'année 2018 marque une constante positive : Toujours autant de représentants de clubs présents aux commissions voile à l'école.

La confiance renouvelée dans la relation privilégiée avec l'éducation nationale 22. Comme chaque année le dossier « l'école toutes voiles dehors » est et reste important pour les partenaires au bénéfice des enfants des côtes d'Armor.

Des dossiers régionaux qui évoluent dans le bon sens

Des dossiers nationaux qui ressortent et laissent présager d'évolutions positives.

Bilan saison 2018 :

- 17^{ème} édition d' ETVD bilan globale très positif, malgré une météo capricieuse (orage) ce qui a entraîné quelques annulations de journées. Les points presse lors de ces journées sont efficaces et permettent d'échanger avec les élus des EPCI. Des travaux intéressants sur le civisme ont été présentés lors de ces journées par les enfants.
- La mise en place et le suivi avec un cadre de la FFV, de régates virtuelles en particulier lors de la route du rhum 2018, via virtual regatta, a connu un succès important auprès des classes des Côtes D'Armor (50 classes inscrites sur 550 au niveau national).
- L'utilisation de la Voile Radio Commandée (VRC) durant ETVD, a permis de voir les atouts et les limites de ce pack de 6 lasers VRC.
- Veille assurée sur l'évolution du diplôme de moniteur (CQP AMV → CQP initiateur voile avec les prérogatives d'encadrement de la voile à l'école et l'évolution du certificat d'aisance aquatique.
- Au niveau régional via NEB, relance du groupe classe de mer Bretagne.
- Au niveau national relance, après plus de 10 ans, d'un colloque voile scolaire sur 2 jours pendant le salon nautique de Paris, très intéressant avec des représentants de toute la France et un bon niveau d'expertise.
- Pour l'EVI : petite baisse due à : un collège en moins, (Callac) soit 8 séances (travaux sur le plan d'eau). Cette année quelques difficultés pour la navigation : pas beaucoup d'eau et de mauvaise qualité : A Loudéac interdiction de naviguer, merci à Fred Daniou pour son travail de qualité.

Réflexions et projets :

- Relance de l'opération ETVD 2019 qui se déroulera du jeudi 20 juin au jeudi 4 juillet, 117 classes d'inscrites, soient 2779 élèves et 30 rencontres. Encore une fois merci à Anne Marie Le Buhan pour son investissement et la précision de son travail.
- En plus de la veille traditionnelle sur la réglementation, nous aurons un gros travail à mener sur la remise à jour des documents pédagogiques, sur une carte de niveau scolaire, sur les aires marines éducatives et réfléchir sur les nouveaux supports....

Commission développement et formation

Correspondants

Elus :

Arnaud Fautrat

Technicien : Yvon Furet

Commission

Les Bénévoles et les professionnels des clubs impliqués dans cette commission.

Chiffres clés

- 38 clubs affiliés dont 28 ayant une activité à l'année
- 18 centres nautiques labellisés Ecole Française de Voile
- 10 Structures labellisées spot nautique
- Plus de 130 emplois permanents 345 contrats de travail
- 275 moniteurs saisonniers
- 2094 licences sportives
- 13804 passeports voiles



Le contexte :

Dans un contexte touristique global 2018 favorable (légère hausse), nos structures nautiques enregistrent également une bonne fréquentation estivale 2018 (+4% en séances/stagiaires, +2% en délivrance de passeports et une augmentation des chiffres d'affaires). Les conditions météo favorables de cet été ont sûrement contribué à cette augmentation. A noter que les stages traditionnels qui représentent 75% du CA de nos structures constituent toujours le principal produit nautique.

Bilan 2018 : (Merci aux clubs qui ont répondu)

- + 4% de séances/Stagiaires
- Répartition du Chiffre d'affaires en fonction des produits :
 - ❖ 75% sur les stages (72% en 2017)
 - ❖ 3% sur les offres courtes durées (4% en 2017)
 - ❖ 9% sur la location (10% en 2017)
 - ❖ 3% sur les cours particuliers (4% en 2017)
 - ❖ 2% sur les balades nautiques (2% en 2017)
 - ❖ 8% autres (char, kayak, club de plage ect...)

Réservation et paiement en ligne :

2 logiciels sont utilisés (Awoo et Axiome)

Le pourcentage de réservation en ligne se situe entre 30 % et 60% pour nos structures et progresse encore cette année.

Formation des moniteurs:

Fin du CQP Assistant Moniteur de Voile (CQP AMV) et Mise en place du CQP Initiateur Voile (CQP IV), voici les principales évolutions :

- Niveau d'entrée → niveau technique 4 minimum
- Volume d'encadrement → 500 heures
- Public encadré → Tous publics y compris le scolaire
- Classification conventionnelle au niveau de la rémunération → groupe 3

CESE :

La FFVoile et la ligue de Bretagne de Voile créent un fond coopératif destiné à accompagner le développement des centres nautiques labellisés Ecoles Françaises de Voile en Bretagne. Soutenu par le ministère chargé des sports, la fédération, la ligue et les clubs, ce projet poursuit une double ambition :

- mettre en place un plan d'actions répondant aux besoins exprimés par les EFV en matière de développement économique, social et environnemental.
- inventer un mode de gouvernance partagée, renforçant l'implication et la responsabilité des professionnels et des élus de clubs

Premières décisions 2,50 € par passeport en retour Point pour 2018 ! Appels à projet d'actions pour 2019 ouverts à toutes les EFV Bretonnes!

Site Internet : <https://www.cese-voile-bretagne.bzh>

Autres actions :

- Les audits EFV ainsi que l'accompagnement des clubs dans leur développement (Audits/conseils).
- Veille juridique sur l'évolution réglementaire de nos activités nautiques
- Actions de promotion et de commercialisation par la mise à jour régulière des différents sites internet et réseaux sociaux
- Formation continue des professionnels des centres nautiques

Réflexions et projets :

- Participer à la refonte des titres fédéraux au niveau National et Régional
- Contribuer à l'appels à projet du CESE voile Bretagne
- Accompagner le développement des clubs dans le contexte des nouveaux EPCI
- Faire valoir les structures nautiques dans leur territoire comme des acteurs incontournables au niveau économique, touristique, sportif et éducatif.

L'activité voile des Côtes d'Armor en quelques chiffres

	2016	2017	2018
Licences :			
Sportives	2133	2129	2094
Jeunes	790	806	790
Adultes	1343	1323	1304
Enseignements	14379	13587	13804

Clubs affiliés FFV			
Label école française de voile	20	19	18

Clubs affiliés au « Spot nautique »			
	11	11	10

Fréquentation touristique (séances/stagiaires) été « individuels + groupes »			
	116000	119129	123894

Coueurs D1			
Classés au championnat de Bretagne			
En voile légère	189	142	152
En habitable	186	142	210

Coueurs D2			
Classés au championnat des Côtes d'Armor et au trophée d'Armor voile légère			
Optimist	27	35	28
Planches	83	67	63
Dériveurs	164	119	151
Catamarans	109	48	43
	383	269	285

Coueurs D3			
Classés au championnat des Côtes d'Armor			
Optimist	64	42	42

Total Sportifs voile légère			
	636	453	479

Clubs sportifs			
D3	9	6	7
D2	20	18	21
D1	17	17	15

Bateaux classés au Trophée habitable - CCI 22			
Nbre de bateau Grande Course – Ailes Marines	27	47	40
Course – Crédit Agricole	14	24	43
Croisière	26+16	23+24	0

Statistiques licences sportives

Clubs	10	11	12	13	14	15	16	17	18	%
C N Plérin	251	260	290	298	294	286	285	261	259	-0.76
C V B Erquy	22	19	20	19	25	22	18	15	16	6.6
LMD C N Pléneuf	109	111	97	72	87	91	82	92	86	-6.5
C V Portrieux	26	21	29	20	17	15	18	16	15	-6.25
E V Fréhel	19	14	20	16	8	7	7	5	7	40
C N ST Cast	183	187	195	162	158	176	205	201	186	-7.46
Y C ST Cast	21	27	30	23	17	20	18	14	20	42.8
C N ST Jacut	31	29	30	40	53	61	48	32	51	59.37
Y C Trébeurden	25	18	19	18	15	8	11	18	22	22.22
C N Trégastel	140	95	106	104	97	119	110	111	101	-9.01
Y C Val André	94	72	83	88	86	72	74	67	53	-20.9
A S N Perros-Guirec	22	31	38	32	28	31	27	27	27	
C N Paimpol	14	20	12	7	12	10	9	16	7	-56.25
B N Ile Grande	108	109	61	81	74	76	69	75	82	9.33
A A N Port Blanc	112	120	130	147	107	66	87	94	73	-22.34
C N DE Lancieux	121	137	143	126	159	140	165	168	210	25
C N Erquy	58	85	65	67	64	63	85	126	117	-7.14
E V DE Trébeurden	81	81	111	123	104	112	84	74	82	10.8
A N A S Tréveneuc	9	9	6	5	6	6	6	1	0	
Amis P A									3	
C N Bréhec	12	15	13	20	17	4	11	11	10	-9.09
S R Perros-Guirec	58	48	47	34	45	62	71	78	69	-11.53
C M V St-Brieuc	101	86	102	89	79	81	83	81	77	-4.93
Club des Albatros	6	5	9	8	5	7	5	5	5	
Leff Communauté	14	12	17	14	3	3	4	2	4	100
La Godille				28	27	20	22	14	11	-21.42
S N St Quay-Portrieux	131	141	152	139	111	112	78	79	78	-1.26
Loguivy C C	96	99	141	142	121	98	89	103	90	-12.62
C N Rance Frémur	54	57	43	48	49	39	40	43	34	-20.93
C N M Plestin	16	7	6	10	6	5	4	5	2	-60
P N Paimpol-Goëlo				2		3	8	1	4	400
P N Sud-Goëlo		77	125	147	173	163	172	168	176	4.76
SSN Jugon Les Lacs				0	2	6	5	4	4	
C N Port-Blanc				0	55	73	72	63	62	-1.58
C N Perros-Guirec	70	64	48	61	57	63	61	59	51	-13.56
TOTAL	2112	2154	2240	2190	2161	2120	2133	2129	2094	-1.64

Statistiques licences enseignement

NOM DU CLUB	PASSEPORT VOILE 2014	PASSEPORT VOILE 2015	PASSEPORT VOILE 2016	PASSEPORT VOILE 2017	PASSEPORT VOILE 2018	ECART
C.N. PLERIN	1127	1141	1165	1198	1294	8
LMD C.N. PLENEUF VAL ANDRE	912	1045	970	1031	997	-3.29
C.V.B. ERQUY	6	2	3	2	2	
E.VOILE DE FREHEL	329	365	360	375	367	-2.13
C.N. ST. CAST	1214	1309	1265	231	202	-12.55
C N ST. JACUT	454	455	502	520	527	1.34
C.N. TREGASTEL	796	771	806	784	849	8.29
BASE NAUTIQUE ILE GRANDE	739	817	802	885	914	3.27
A.A.N. PORT BLANC	26	5	2	5	39	680
C.N. LANCIEUX	796	1031	1072	1104	1169	5.88
C,N ERQUY	831	849	801	855	886	3.62
E.V TREBEURDEN	928	929	867	939	931	-0.85
A.N.A.S TREVENEUC	15	14	0			
C.N. BREHEC	325	410	392	417	395	-5.27
C.M.V ST. BRIEUC	513	594	600	598	614	2.67
E.V. ALBATROS BREHAT	227	211	242	261	237	-9.19
C N PORT BLANC	1310	1440	1422	1421	1442	1.47
C.N.M. PLESTIN	250	288	290	43	28	-34.88
SPORT NAUTIQUE ST.QUAY	84	113	133	110	95	-13.63
C.N. RANCE FREMUR PLOUER	185	166	198	197	180	-8.63
P.N. PAIMPOL GOELO	505	431	390	433	457	5.54
P.N. SUD GOELO	1023	1082	1002	1127	1154	2.39
SSN JUGON		24				
C.N. PERROS-GUIREC	975	1008	1094	1051	1025	-2.47
	13570	14500	14378	13587	13804	1.59

Rapport Financier exercice 2018 et BP 2019

Tout d'abord nous remercions Madame Aude BARBET du Cabinet Comptable CER Plérin de sa présence.

Comme à l'habitude c'est donc la représentante du Cabinet Comptable qui présente les comptes pour l'exercice 2018.

Nous vous présenterons : les ventilations des subventions, le compte de résultats produits et charges, le bilan synthétique 2018 et le budget prévisionnel 2019.

Le retour passeports est en légère hausse, grâce au dynamisme des clubs du 22.

L'année 2018 aura principalement été marquée pour les charges par :

- les amortissements 26 300 € (passeront à 12 450 € en 2019)
- Entretien et mise en état du matériel (+4 000 € /2017)
- Aide versée à 2 clubs pour l'achat deux 2 J80 : 12 500€

pour les produits par :

- Vente du local CDVH et reliquat de trésorerie 20 256€
- Produit de la vente non réalisé des Elliott est d'environ 34 000€

Tous les clubs se sont acquittés de la cotisation annuelle. Merci à Yvon, Anne Marie et Frédéric pour la qualité du travail réalisé en 2018.

BP 2019 : Eléments de contexte

- La Coupe de Bretagne n'est plus organisée par le cdv22 en 2019
- La subvention spécifique habitable du département s'arrête.
- Il n'y a plus de CNDS

- ⇒ Retour d'un BP plus normal
 - Amortissement en moins
 - Recours fonds associatif pour équilibrer

Danièle Le Sech,
Trésorière CDV22